

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 14

Artikel: A propos de moustaches
Autor: Margot, Ch.-Gab.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200042>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
 Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50

ÉTRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements d'ent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
 Étranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les personnes qui prendront un nouvel abonnement dès le 1^{er} avril recevront gratuitement la collection des numéros du CONTEUR parus depuis le 1^{er} janvier.

BUREAU DU CONTEUR VAUDOIS

Ruelle Saint-François (maison de l'imprimerie Vincent).

Vieux de jadis. — Vieux d'aujourd'hui.

Les vieux de jadis — on en voit encore quelques-uns — avaient septante, huitante et même nonante ans. Les vieux d'aujourd'hui ont quarante, trente et même vingt ans.

Les vieux de jadis étaient robustes; ils avaient les pommettes roses, l'œil vif, toutes leurs dents et des cheveux. Les vieux d'aujourd'hui ont le visage pâle, amaigri, l'œil éteint, le crâne luisant et la genéville comme une forteresse après le bombardement.

Les vieux de jadis avaient bon souffle, bon estomac, bon jarret; ils chantaient: « Dans un grenier, qu'on est bien à vingt ans. » Les vieux d'aujourd'hui sont « au régime » et soupirent: « Sans chemin de fer, pas de montagne; pas de grenier, sans ascenseur! »

Quand vous demandiez à un vieux de jadis comment il se portait? « Comme le Pont-Neuf, » vous disait-il, en redressant la tête et en faisant tourner sa canne entre ses doigts. A la même demande, les vieux d'aujourd'hui, la tête penchée, l'air de moribonds, répondent: « Oh! ça ne va pas; je n'en ai plus pour longtemps! »

Lorsque la maladie visitait un vieux de jadis, il se défendait comme un beau diable et mettait une certaine coquetterie à dissimuler son mal. Tandis que la fièvre le consignait au lit — il ne restait pas au lit, sachant bien que le lit est le complice du médecin — il répondait à vos condoléances, en vous conviant à partager un verre de vieux vin: « Ne vous inquiétez point; ce n'est qu'un bobo. Ça passera. » Le vieux d'aujourd'hui, enfoui jusqu'aux oreilles dans l'édredon, tapissé d'emplâtres et de cataplasmes, saturé de remèdes et flanqué de deux ou trois savants spécialistes, serait bien fâché que vous ne prissiez pas son indigestion pour une gastrite aiguë, et d'un ton qui semble venir de l'autre monde: « N'est-ce pas que j'ai mauvais visage? » Empressez-vous de répondre: oui, et même si vous pouvez noircir encore un peu le tableau, n'y manquez point. Le vieux d'aujourd'hui veut être malade; ce qu'il aime le mieux dans la vie, c'est la constante perspective de la perdre.

Au bal, le vieux de jadis, alerte, frétilant à l'invite des violons, dansait encore « malgré son âge »; même, c'était lui qui faisait danser toutes les fillettes. Et cette union charmante de cheveux blancs et de boucles blondes ou brunes donnait l'illusion d'une éternelle jeunesse de la vie. Le vieux d'aujourd'hui, enterré dans un fauteuil, écoute d'un air indifférent les accords de la valse: « Il y a beau temps qu'il ne danse plus; la tête lui tourne. » Pauvre vieux!

Au dessert, les vieux de jadis entonnaient

quelque joyeux refrain ou contaient quelque amusante histoire, qui mettaient en gaité tous les convives, sans que jamais la poire et le fromage eussent à regretter leur tolérance. Les vieux d'aujourd'hui, renversés dans leur chaise, la paupière lourde, supplient qu'on les laisse tranquilles et... et s'endorment. Plus de chansons, plus de joyeux récits. « Nous ne savons rien, » objectent les vieux d'aujourd'hui; ou bien encore ils s'excusent de leur silence sur la présence des dames. On sait ce que cela veut dire.

Ce que c'est que le progrès, quand même!

J. M.

Le mort supplicié.

L'approche des fêtes du Centenaire du canton de Vaud donne un regain d'intérêt à toutes les choses d'avant notre émancipation politique. Voici, à l'intention de ceux de nos lecteurs qui ignorent encore pourquoi nos aïeux disaient: « Raide comme la justice de Berne », voici la teneur d'un jugement rendu au nom de Leurs Excellences par « les nobles citoyens et bourgeois de la rue de Bourg, justiciers des causes criminelles de la ville et cité de Lausanne ».

Antoine Desmarests, de Haute-Ville dans le Bugey, était accusé d'avoir tué le sieur Jean-Jacques Fricquet, son hôte, habitant de Lausanne et de lui avoir volé ses effets. Arrêté et incarcéré, le criminel se pendit dans sa prison avant d'avoir comparu devant les seigneurs de la rue de Bourg. Alors ceux-ci prononcèrent ce qui suit:

Considéré singulièrement que la peine ordinaire des meurtriers ordinaires ne peut être infligée à son cadavre, d'autant toutefois qu'en s'ôtant la vie il a ajouté un nouveau crime au précédent, nous avons jugé et sentenced que le cadavre du dit Desmarests devra être remis entre les mains de l'exécuteur de la haute justice, lequel l'attachera sur une claye, sur laquelle il devra être traîné jusques au lieu de la Chamberonnaz, où l'on a accoutumé d'exécuter les malfaiteurs, pour là être le dit cadavre pendu au gibet, les mains liées derrière le dos, auquel gibet il devra rester jusques à consommation pour être exposé aux passants et servir d'exemple, condamnant le dit Desmarests à tous les frais et adjugeant ses biens au seigneur de juridiction où il se trouve présentement, réservant la grâce de LL. EE. de Berne, nos souverains seigneurs, si elle intervient.

Donné sous le sceau public de cette ville, et la signature du secrétaire du Conseil soussigné, le 28 mai 1731.

Signé: SECRETAN.

Oh! ces enfants (authentique).

Maman, qui a beaucoup de principes, a décidé que son petit Jean mettra sa première culotte quand il aura six ans. — Arrivé à cet âge avancé, elle dit au petit bonhomme:

— Tu sais, Jean, demain on te mettra un pantalon, mais je vais bien pleurer de ne plus voir ta jolie robe...

— Oh! maman, si ce sont de vraies larmes, je la remettrai!

Les travailleurs de la terre.



LAUSANNE, capitale du canton de Vaud, en Suisse, 49,000 à 50,000 habitants, — suivant la saison. Spécialité de travaux souterrains à ciel ouvert.

Lausanne est en effet la paradis des terrassiers, fouilleurs, paveurs et autres travailleurs de la terre.

Pourquoi donc le destin n'a-t-il pas fait naître les Lausannois dans un pays de mines? Ah! quels bons mineurs ils auraient fait! Miner, pour eux, n'est pas un simple gagne-pain: c'est un besoin, une passion.

Un étranger ne disait-il pas qu'après avoir passé dix ans dans notre ville, il ne connaissait encore des Lausannois que le buste; ils avaient toujours les jambes dans un fossé!

L'autre jour, sur la place Chauderon, un ouvrier creusait.

— Mais, dites-moi, brave homme, lui demandai-je, que faites-vous donc encore là? Hier, vous combliez justement, au même endroit, et aujourd'hui vous creusez de nouveau.

— Ah! c'est que voilà, messieu, je vous dirai que hiai, je dois avoir laissé tomber ma pipe; aloo, vous concevez, je recreuse pou la chercher.

— Ah! bon, alors. Excusez-moi.

— Y a pas d'offense, messieu.

DERNIÈRES NOUVELLES.

« La Municipalité, considérant que la circulation des tramways, chars, voitures et piétons gêne et entrave l'exécution des travaux de fouilles et de terrassements entrepris en divers points de la ville, a décidé que, jusqu'à nouvel ordre, les tramways, chars, voitures et piétons ne pourront circuler dans les rues qu'entre midi et une heure, temps durant lequel les ouvriers occupés aux dits travaux sont à leur repas.

« Toute contravention sera punie d'amende. »

A propos de moustaches.

Ah! mes amis, je n'en reviens pas... J'arrive du Jorat et je me demande si je ne viens pas d'être le jouet d'un songe. Mais oui, c'est ainsi; je n'y ai reconnu personne d'entre ceux que j'ai coutume d'y voir. C'est bien le même pays, c'est encore le Jorat, mais on m'en a changé les habitants... Tenez, j'arrive à Servion, je cogne à l'huis du collègue; un prêtre vient me répondre; un prêtre — à moins que ce ne soit un cabotin — c'est-à-dire un jeune homme imberbe, bien fait de sa personne, des yeux rieurs, des lèvres fleuries, un teint vermeil.

— Pardon, fais-je... monsieur Gardel?

Le prêtre — ou le cabotin — sourit en me tendant la main.

— Salut, Chose, que viens-tu faire par là?

Je proteste, j'hésite, j'ouvre des yeux gros comme des soucoupes, je... enfin c'était bien mon ami Gardel, mais à quel point changé.

— Me diras-tu, lui dis-je une fois le moment d'étonnement passé, ce que tu as fait de cette jolie moustache noire où tant de doigts roses, sans doute, ont dû jouer jadis?

Alors lui, avec une pointe de mélancolie dans la voix :

— Que veux-tu... c'est *La Dîme*.

En quittant Servion, je passe à Ferlens.

— Monsieur Perrin, instituteur, s. v. p.?

— Justement le voici. Et on me désigne de la main un jeune homme qui doit être M. Perrin, puisqu'on me l'affirme, mais que je ne reconnais point.

Nous nous abordons, nous nous serrons la main, je le regarde avec des yeux en point d'interrogation, il sourit, j'éclate.

Et lui, avec un semblant de regret proportionné au sacrifice.

— Que veux-tu, mon cher, c'est *La Dîme*.

De plus en plus étonné, j'arrive à Carrouge et entre au collège sans crier gare. Je serais curieux de voir si mon ami Jean Tissot a aussi...

Je heurte... on vient. C'est madame Tissot. Je salue.

— Monsieur Tissot?

Je crois lire, dans le regard clair fixé sur moi, un peu de tristesse qui s'efforce de se dissimuler.

— Oh! vous savez, me dit-elle, ses moustaches, ses belles moustaches...

— Comment, lui aussi?

— Hélas oui! c'est *La Dîme*.

Au comble de l'étonnement, j'opère une fugue rapide vers Vucherens, là-haut, sur la colline.

En entrant au village, je rencontre un jeune homme qui m'aborde, la main tendue.

— Salut, Chose, comment ça va?

...? Regamey... Et ça? dis-je avec un geste qu'il comprend.

— ...C'est *La Dîme*, que veux-tu!

Ah! ça, c'est donc partout la même chanson: *La Dîme, La Dîme*, toujours *La Dîme*! Sommes-nous donc au temps des Bernois, et quel est ce malencontreux bailli auquel il faut sacrifier barbe et moustaches?

Ce bailli n'est autre que l'aimable M. René Morax agissant au nom de la couleur locale. La pièce qu'il a écrite pour le Jorat — et qui a nom *La Dîme* — sera jouée à Mézières à partir du 15 avril. Et tous les principaux rôles masculins ont sacrifié à l'art ce qui leur était le plus cher.

Il y a un peu plus de cent ans, M. de Carrouge prélevait, au Jorat, la dime sur les pommes de terre; aujourd'hui M. René Morax exige celle des barbes et des moustaches... Autres temps, autres mœurs.

Et voici pourquoi j'ai trouvé que « le Jorat » avait changé de physionomie.

Le nouveau drame de M. René Morax est monté avec un soin parfait. Les décors, brossés par le frère de l'auteur, M. Jean Morax, sont de toute beauté; l'un, notamment, un panorama du Jorat vu du plateau des Biolleyres et qui fera dire, certainement, à plus d'un spectateur, ce que le Dzozet de Rambert disait à sa Dzolette, au sommet du Moléson:

Dieu que le monde est grand...

La musique des chœurs, de M. Alex. Dénéreaz, est superbe, les costumes seront d'une rigoureuse exactitude historique, enfin rien ne

sera négligé pour donner aux représentations de *La Dîme* toute la valeur artistique possible.

Vous irez voir *La Dîme*, lecteurs. Dites-vous bien que c'est la dernière fois que vous aurez l'occasion d'ouvrir votre bourse pour elle. Et il en vaut la peine, je vous le promets.

31 mars.

CH.-GAB. MARGOT.

Toute notre histoire pour 20 sous. —

Du bon temps de la reine Berthe au bon temps des épauettes, des croisées blanches et des képis à double fond, que d'événements dans notre petit pays de Vaud. Si nous groupons ces événements et si nous en établissons l'enchaînement, nous finissons quand même par nous constituer une histoire, qui, pour n'être pas aussi riche ni aussi passionnante que d'autres, n'en a pas moins son intérêt. Pour vous en convaincre, prenez seulement les 12 *cartes postales historiques*, que vient d'éditer la maison *Krieg et fils*, et qui sont la reproduction très artistique (Trub et C^e, lith.) des dessins du peintre bâlois Jauslin. Ces cartes, publiées à l'occasion du centenaire, auront certainement beaucoup de succès. Elles sont en vente dans les librairies, papeteries, dépôts de cartes postales et au bureau du *Conteur vaudois*. La série, fr. 1.

Encore une histoire de pompiers.

On nous écrit :

A propos de pompiers, auxquels le *Conteur* a consacré une partie de son dernier numéro, connaissez-vous cette histoire-ci?

Il y a quelques années, une colonne de fumée s'élevait au-dessus du village des Cullayes, en dehors des heures où les ménagères sont occupées devant leurs marmites, un habitant de Montpreveyres, croyant à un sinistre, se hâta de sonner la cloche d'alarme.

Pour la clarté du récit, il faut que j'expose à ceux auxquels la contrée est inconnue que les villages de Montpreveyres et des Cullayes sont distants à peine d'une petite demi-lieue et qu'un grand ravin, au fond duquel coule la Bressonnaz, les sépare.

En entendant le tocsin de Montpreveyres, les villageois des Cullayes se mirent aussi à carillonner l'appel des pompiers, se figurant qu'il brûlait chez leurs voisins, car ils savaient bien que la fumée qui planait au-dessus de leur propre village n'était que celle d'un feu de rames de pommes de terre allumé en plein champ.

Alors, des deux côtés de la Bressonnaz, c'est soudain un va et vient d'hommes qui bouclent en hâte leur ceinturon, se coiffent du casque à lame de laiton, sonnent du cornet, crient des ordres et grimpent sur la pompe bien astiquée qui les emporte au galop de ses quatre chevaux. Sur les deux versants du ravin, un tourbillon se lance avec fracas vers l'étroit pont à dos d'âne. Peu s'en faut que les deux pompes ne se rencontrent à cet endroit critique et ne fassent une effroyable marmelade de chevaux, d'hommes, de casques et de tuyaux! Par bonheur, les pompiers des Cullayes ont pu éviter le choc en s'engageant habilement dans le cul-de-sac formé par la cour de la dernière maison avant le pont. L'émotion a été si vive, qu'instantanément tous, hommes et bêtes, s'arrêtent. Et alors, les exclamations et les interrogations, mêlées à quelques jurons larges comme la route de Berne, volent d'une pompe à l'autre.

Les pompiers des Cullayes. — Et où allez-vous ainsi comme des fous? C'est à Montpreveyres qu'il brûle!

Ceux de Montpreveyres. — C'est vous qui êtes tous fous par la tête! Ne voyez-vous pas la fumée chez vous?

Ceux des Cullayes. — Tas de gniagnous! vous savez bien que c'est des rames de pommes de terre qui fricassent!

Ceux de Montpreveyres. — Alors pourquoi sonnez-vous au feu?

Ceux des Cullayes. — C'est vous qui avez sonné les premiers, on a cru qu'il brûlait par chez vous et on a aussi sonné pour vous montrer qu'on avait entendu et qu'on venait.

La dispute ne pouvait pas durer longtemps, comme bien on pense. Quelqu'un ayant crié: « Allons prendre un verre », les pompiers des deux villages se mêlèrent amicalement et la journée finit le plus gaiement du monde. Ce que c'est que de s'entendre, pourtant! N.



Le chèque.

Ils étaient quatre vieux et fidèles amis, tous célibataires. Le premier était avocat; le second, médecin; le troisième, banquier et le quatrième, négociant, tout simplement. Sans être trop contrariés par les vicissitudes, ils avaient fait ensemble le chemin de la vie. Ils n'étaient plus jeunes; ceux d'entre eux qui possédaient encore des cheveux, les avaient blancs. Déjà, les préoccupait la perspective d'une séparation que rien ne pouvait prévenir. Plus ou moins philosophiquement, ils s'y résignaient; c'est encore le mieux, puisqu'on ne peut faire autrement.

Un soir qu'ils en étaient, ainsi que de coutume, à leur partie de piquet, ils eurent une de ces inspirations bizarres, inexplicables, comme de vieux garçons, seuls, en peuvent avoir.

D'un commun accord, ils décidèrent qu'à la première attaque de la mort contre leur quatuor, les trois survivants placeraient chacun cent francs dans le cercueil du défunt. On ne sait jamais ce qui peut arriver.

Un an après cette résolution, une mauvaise grippe emportait l'un des quatre dans un monde meilleur.

Les amis s'acquittèrent fidèlement de leur engagement. Le premier qui vint déposa pieusement un billet de cent francs dans le cercueil, le second, un rouleau de vingt écus. Le troisième, non moins pieusement, prit le billet et le rouleau, et mit, à la place, un chèque de trois cents francs.

La personne de qui nous tenons le fait ne nous dit pas lequel des quatre vieux amis mourut le premier. « Mais, nous demandait-elle, par lequel des survivants pensez-vous que le chèque ait été mis? »

— Ah, dam!... ça... c'est bien difficile à dire.

— Eh bien, voyons, par curiosité, posez donc la question à vos lecteurs: Qui a mis le chèque?

— Poser la question à nos lecteurs?... Nous ne voyons pas, vraiment... Enfin, si ça peut vous faire plaisir.

Donc, pour répondre au singulier désir qui nous est exprimé, nous ouvrons le scrutin. Le *Conteur* en donnera, samedi prochain, le résultat.

La Vallée des Ormonts (Etudes historiques), par Eug. Corthésy. — Payot et C^e, libraires-éditeurs, Lausanne. — La vallée des Ormonts, région quelque peu isolée, ne pouvait qu'intéresser ceux qui auront à rechercher les institutions et les mœurs du passé. Le travail de M. Eug. Corthésy embrasse plus spécialement le moyen-âge, sans ce-